



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 14086

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat aux personnes handicapées sur les difficultés propres aux personnes paralysées. En effet, plusieurs associations de handicapés ont fait état de leurs revendications prioritaires, sur lesquelles il souhaiterait connaître l'opinion du Gouvernement. Il s'agit du souci d'une prise en compte individualisée des fonctions déficientes en lieu et place d'une approche forfaitaire, de la création souhaitée d'une structure départementale rassemblant l'ensemble des interlocuteurs en charge du handicap, de la volonté de refonte du système de financement des aides techniques, de la nécessité d'une couverture appropriée des besoins en aide humaine à domicile ainsi que de la revendication d'une refonte de son système de financement. Il lui demande de l'informer des mesures législatives et réglementaires que le Gouvernement entend mettre en oeuvre pour répondre à ces attentes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14086

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 2003, page 1968